



anaq-edu.org

Avec l'appui du projet **Booster les Compétences pour l'employabilité des Jeunes**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ANAQ

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET LA RECHERCHE

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES STRUCTURES DE RECHERCHE



République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité



Avec l'appui du projet **Booster les Compétences pour l'employabilité des Jeunes**



DOMAINE D'ÉVALUATION 1 : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT, GESTION DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉTHIQUE :

Standard 1.01 : La structure de recherche est organisée de façon à pouvoir réaliser ses missions et ses objectifs.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
Quelles sont les missions de la structure de recherche ?	Les missions de la structure de recherche sont clairement définies.	-Documents présentant les missions.
Quels sont les objectifs et les stratégies scientifiques de la structure de recherche?	La structure de recherche a défini et mis en œuvre ses priorités de recherche. Elle promeut l'originalité et l'intérêt des programmes et sujets de recherche, les collaborations internes, la mutualisation d'équipements et les interactions entre équipes, thèmes et disciplines.	Documents présentant les objectifs et les stratégies scientifiques de la structure de recherche.
La gouvernance garantit-elle la cohérence et la vitalité de la structure de recherche ?	La structure de recherche a une existence légale. Elle connaît ses forces et ses faiblesses. Elle assure l'avenir de sa recherche et entretient son potentiel. Elle s'est dotée d'organes de décision et d'aide à la décision (organe délibérant, organe consultatif) ainsi que d'instruments de gestion (organigramme fonctionnel, règlement intérieur, manuel de procédures administratives, financières et comptables, Code d'éthique et de déontologie de la recherche etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Documents présentant les objectifs et les stratégies scientifiques de la structure de recherche ; • Textes portant création, organisation et fonctionnement de la structure de recherche ; • Règlement intérieur • Manuel de procédures administratives, financières et comptables ; • Organigramme ; • Rapports d'activités ; • Rapports d'évaluation interne et/ou externe ; • Acte de mise en place et de fonctionnement des organes délibérants ; • Code d'éthique et de déontologie.
La structure de recherche a-t-elle une organisation scientifique, adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs ?	La structure de recherche a une organisation scientifique adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs. Cette organisation est en adéquation avec une logique scientifique cohérente.	• Documents présentant l'organisation scientifique de la structure de recherche.

Nota Bene

1- Pour plus de commodité et d'exhaustivité, le terme « établissement » est utilisé pour qualifier tout type d'institution d'enseignement et/ou de formation : université, école, institut, centre...etc.

2- En termes de méthodologie et de format, l'élaboration de ce référentiel s'est inspirée du référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup du Sénégal.

Standard 1.02 : La structure de recherche met en œuvre une politique pour assurer la qualité et l'éthique de ses activités scientifiques.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
La structure de recherche est-elle soumise au processus d'évaluation de l'assurance qualité ?	Il existe une structure institutionnelle et/ou nationale chargée de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe de la structure de recherche.	Dispositifs fonctionnels mis en place pour évaluer la structure de recherche ; Document présentant la politique interne d'évaluation ; Acte de création de la cellule chargée de l'autoévaluation ; Rapport d'autoévaluation.
La démarche qualité et son articulation avec l'activité de recherche sont-elles mises en œuvre par la structure de recherche ?	La structure de recherche s'est dotée : De règles de bonnes pratiques de recherche définissant notamment les responsabilités du personnel, la validation des méthodes, les règles d'hygiène et de sécurité etc. ; D'un cahier de laboratoire permettant de consigner au jour le jour les méthodes expérimentales et les données brutes ainsi que les résultats des expériences quotidiennes.	Document décrivant les règles de bonnes pratiques de recherche ; Cahier de laboratoire et d'atelier.
Les principes d'éthique et de déontologie en matière de recherche sont-ils promus au sein de la structure de recherche ?	La structure de recherche met en œuvre des mesures permettant de veiller à l'intégrité scientifique (procédures visant à bannir le plagiat, les signatures de complaisance des articles et communications, la falsification des résultats de recherche etc.)	Code d'éthique et de déontologie de la structure de recherche ; Rapports de suivi de l'application du code d'éthique et de déontologie ; • Existence d'un logiciel anti plagiat.

DOMAINE D'ÉVALUATION 2 : RESSOURCES

Standard 2.01 : La structure de recherche dispose de ressources humaines nécessaires pour la réalisation de ses objectifs.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
Le personnel permanent de recherche est-il qualifié ?	Le personnel permanent de recherche est qualifié.	Liste avec des précisions sur le diplôme le plus élevé, le grade et les spécialités des chercheurs permanents.
Le personnel administratif et technique permanent est-il qualifié ?	Le personnel administratif et technique permanent est qualifié.	Liste avec des précisions sur le diplôme le plus élevé, le grade, les spécialités et les fonctions du personnel administratif et technique permanent.
Comment sont réglementés et organisés le recrutement et la promotion du personnel permanent ?	Les procédures de recrutement et de promotion du personnel permanent sont réglementées, transparentes et prennent en compte les compétences et les qualifications scientifiques et techniques.	Documents décrivant les procédures de recrutement et de promotion du personnel.
La structure de recherche organise-elle la formation continue de son personnel permanent (chercheurs et personnel de soutien) ?	La structure de recherche fait en sorte que son personnel permanent ait accès à la formation continue et au perfectionnement scientifique et technique	Listes des programmes et activités de formation continue dont le personnel a eu accès avec des précisions sur l'identité des bénéficiaires.

Standard 2.02 : La structure de recherche dispose de ressources financières nécessaires pour la réalisation de ses objectifs.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
Quelles sont les sources de financement de la structure de recherche ?	Les sources de financement de la structure de recherche sont diversifiées.	Documents présentant les sources de financement et les montants reçus (subventions de l'Etat, contrats de financement obtenus avec des partenaires académiques et non académiques, etc.) .
Le financement de la structure de recherche est-il durable et prévisible ?	La structure de recherche bénéficie de ressources financières allouées annuellement par les pouvoirs publics.	Budget et sa répartition.
La structure de recherche a-t-elle une politique de contrôle budgétaire et financier ?	La structure de recherche a un dispositif de suivi budgétaire et de contrôle de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'audit et de contrôle de gestion ; • Rapport du Commissaire aux comptes ; • PV d'adoption du budget et des comptes administratifs.

Standard 2.03 : La structure de recherche dispose des infrastructures et des équipements et des ressources informationnelles nécessaires pour la réalisation de ses objectifs.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
La structure de recherche dispose-t-elle des infrastructures et des équipements adéquats et adaptés à ses besoins de fonctionnement et de recherche ?	La structure de recherche dispose des infrastructures et des équipements nécessaires pour atteindre d'une manière adéquate ses objectifs de fonctionnement et de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des infrastructures et des équipements à disposition ; • Description sommaire de l'état des infrastructures et des équipements à disposition ; • Document de localisation des infrastructures.
La structure de recherche assure-t-elle la conservation, la mise en valeur et le développement de ses infrastructures et équipements ?	La structure de recherche connaît la situation de son patrimoine infrastructurel et scientifique. Elle a une politique de conservation, de mise en valeur et de développement de ce patrimoine. Elle a mis en place une fonction de veille autour de ses équipements.	Schéma directeur pour la conservation, la mise en valeur et le développement des infrastructures et des équipements.

DOMAINE D'ÉVALUATION 3 : SANTÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Standard 3-01 : La structure s'est dotée de conditions de santé et d'hygiène compatibles avec ses missions. La structure possède des toilettes séparées, femmes et hommes, adéquates et en assure régulièrement le nettoyage et l'entretien.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
La structure dispose-t-elle d'une infirmerie ? La structure a-t-elle des toilettes appropriées ? La structure a-t-elle un comité d'hygiène ?	La structure possède une salle de premiers soins disposant d'équipements et de médicaments de premiers soins. La structure possède des toilettes séparées, femmes et hommes, appropriées et en assure régulièrement le nettoyage et l'entretien ; La structure a un comité d'hygiène fonctionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de création du comité d'hygiène ; • PV de réunions du comité d'hygiène.

Standard 3-02 : La structure s'assure que son dispositif de sécurité est fonctionnel et approprié à son public. La structure possède un dispositif de sécurité et de secours fiable et opérationnel.

Questions relatives au standard	Point de référence/critères	Documents de preuve
La structure dispose-t-elle : D'extincteurs au niveau des espaces publics ; De bouches d'incendies ; D'issues de secours balisées ?	<p>La structure a installé des extincteurs régulièrement contrôlés dans les espaces communs et a aménagé des issues de secours balisées.</p> <p>La structure possède une bouche d'incendie.</p>	Plan d'évacuation des bâtiments.

Standard 3-03 : La structure veille à la propreté et à la sécurité de son environnement. La structure possède un dispositif de protection et d'amélioration de son environnement.

Questions relatives au standard	Point de référence/critères	Documents de preuve
La structure a-t-elle une politique de préservation de l'environnement ?	La structure a une politique de préservation de l'environnement.	Document de politique ou activités de préservation de l'environnement etc.
La structure a-t-elle un comité ou une commission chargée des questions environnementales ?	La structure a mis en place un comité de veille et de suivi des questions environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Document de mise en place contenant les missions et les responsabilités ; • Rapports/PV du Comité chargé des questions environnementales.

DOMAINE D'ÉVALUATION 4 : VIE SCIENTIFIQUE

Standard 4.01 : La structure de recherche a une politique de diffusion et de valorisation des résultats de sa recherche.

Questions relatives au standard	Point de référence/critères	Éléments de preuve
La structure de recherche mène-t-elle une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique ?	La structure de recherche a une politique de publication et de soutien à l'organisation de séminaires et de colloques.	Document présentant la politique de communication et de diffusion de sa production scientifique.
La structure de recherche mène-t-elle une politique de valorisation et de transfert des résultats de sa recherche ?	La structure de recherche dispose d'une cellule de valorisation des résultats de la recherche, d'une politique pour garantir la propriété intellectuelle (prise en charge des dépôts de brevets) et des relations structurées avec les acteurs économiques, industriels et sociaux. Elle participe à l'animation de revues scientifiques. Elle réalise des expertises.	Document présentant la politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche.

Standard 4.02 : La structure de recherche dispose de projets de recherche financés, initiés par ses chercheurs.

Questions relatives au standard	Point de référence/critères	Éléments de preuve
La structure de recherche dispose-t-elle de projets de recherche financés initiés par ses chercheurs ?	Des projets de recherche financés en cours d'exécution sont initiés par les chercheurs de la structure. Celle-ci assure la responsabilité administrative et scientifique de ces projets.	Liste des projets financés initiés par les chercheurs de la structure ; Liste des structures ayant participé au financement des projets de recherche initiés par les chercheurs.
La structure de recherche dispose-t-elle d'informations consolidées sur les projets financés initiés par ses chercheurs ?	La structure connaît la totalité des projets financés ainsi que les travaux réalisés par ses chercheurs dans le cadre de ces projets.	Sources de financement des projets ; Rapports d'évaluation des projets.

Standard 4.03 : La structure de recherche est active en matière de productions scientifiques et technologiques.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
Les publications scientifiques (articles, livres, actes de conférences, chapitres de livres, etc.) sont-elles qualitativement et quantitativement d'un bon niveau ?	Les travaux des chercheurs sont publiés dans des revues et chez des éditeurs de grande notoriété et de grande sélectivité.	Liste des publications scientifiques ; Liste des revues codifiées.
Les communications orales sont-elles qualitativement et quantitativement d'un bon niveau ?	Les conférences et colloques auxquels le personnel de la structure de recherche participe sont d'une grande notoriété et d'une grande sélectivité.	Liste des communications orales.
Les productions technologiques et les réalisations (logiciels, prototypes, brevets, licences, instruments de technologies, méthodologie, contrats industriels, outils, etc) sont-elles qualitativement et quantitativement d'un bon niveau ?	Les productions technologiques et les réalisations ont un réel impact socio-économique et scientifique.	Liste des productions technologiques et des réalisations.
Les chercheurs sont-ils actifs en matière de publication et de production technologique ?	Tous les chercheurs sont actifs.	Nombre et pourcentage de chercheurs actifs c'est - à-dire publiant et créatifs.

Standard 4.04 : La structure de recherche favorise l'animation scientifique.

Questions relatives au standard	Point de référence/critères	Éléments de preuve
<i>L'animation scientifique est-elle de règle au sein de la structure de recherche ?</i>	Des activités d'animation scientifique sont régulièrement organisées au sein la structure de recherche.	Documents relatifs aux activités d'animation scientifique organisées.
<i>La structure de recherche organise-t-elle des manifestations scientifiques nationales et internationales ? La structure et/ou son personnel participent-ils à des rencontres scientifiques ?</i>	Les manifestations scientifiques nationales et internationales organisées sont d'une grande sélectivité et d'une grande notoriété.	Liste des manifestations scientifiques organisées ; Liste des rencontres auxquelles la structure ou son personnel a participé.

Standard 4.05 : La structure de recherche s'investit dans la formation par la recherche.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
<i>La structure de recherche accueille-t-elle de stagiaires de master et des doctorants ?</i>	La structure de recherche a une politique d'accueil et d'accompagnement des stagiaires et des doctorants. Cette politique se traduit par l'encadrement, l'appui technique et financier et le suivi scientifique des stagiaires et des doctorants.	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions de stage ou d'accueil en thèse ; • Conventions de financement des mémoires ou des thèses; • Liste des stagiaires de master et des doctorants accueillis.
<i>Quelle est l'efficacité de l'accompagnement des étudiants et la qualité de leur encadrement ?</i>	Les étudiants de master et les doctorants accueillis soutiennent leurs mémoires et thèses dans les délais réglementaires.	Document présentant le nombre de mémoires et de thèses soutenus, la durée moyenne des mémoires de master et de thèses soutenus, le taux d'abandon des masters et des thèses.
<i>La structure de recherche est-elle membre d'une école doctorale ?</i>	La structure de recherche est un membre d'une école doctorale qui s'appuie sur elle pour la formation scientifique et technique des doctorants. Elle participe aux instances de pilotage de l'école doctorale et anime des séminaires pour les doctorants.	Acte de création des écoles doctorales dont la structure de recherche est membre ; Liste des écoles doctorales dont la structure de recherche est membre ; Liste des séminaires organisés pour les doctorants.

DOMAINE D'ÉVALUATION 5 : RAYONNEMENT ET PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

Standard 5.01 : La structure de recherche promeut la collaboration avec les communautés scientifiques nationales et internationales.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
<i>La structure de recherche mène-t-elle une politique pertinente de partenariat avec des institutions de recherche nationales et étrangères ?</i>	Des partenariats stratégiques d'envergure qui augmentent l'impact des activités de recherche de la structure de recherche sont établis.	Liste des conventions de partenariat.
<i>La structure de recherche participe-t-elle à des réseaux scientifiques nationaux et/ou internationaux ?</i>	La structure de recherche participe à des réseaux scientifiques et y joue des rôles importants.	Liste des réseaux auxquels appartient la structure de recherche et les rôles qu'elle y joue.
<i>La structure de recherche participe-t-elle à des programmes et projets de recherche collaboratifs nationaux et internationaux ?</i>	La structure de recherche est un partenaire de premier plan pour beaucoup d'institutions de recherche dans le monde.	Liste des programmes et projets de recherche.
<i>Les membres de la structure de recherche sont-ils accueillis dans des institutions de recherche au niveau international ?</i>	Les membres de la structure de recherche sont accueillis dans des institutions de recherche au niveau international. Le niveau des expertises auxquelles ils contribuent est élevé.	Liste des institutions d'accueil.
<i>Les membres de la structure de recherche sont-ils invités à des manifestations scientifiques ?</i>	Les membres de la structure de recherche sont invités à des manifestations scientifiques de grande sélectivité et de grande notoriété.	Liste des manifestations scientifiques auxquelles sont invités les membres de la structure de recherche.

Standard 5.02 : La structure de recherche développe des relations partenariales avec les milieux socio-économiques.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
<i>La structure de recherche a-t-elle un partenariat fort avec les milieux socio-économiques ?</i>	Des alliances stratégiques en cohérence avec la mission et les objectifs sont établies avec les milieux socio-économiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions ; • Contrats.
<i>La structure de recherche réalise-t-elle des expertises scientifiques et techniques qui appuient les politiques publiques et les stratégies de développement des entreprises ?</i>	Les rapports d'étude et d'expertise produits peuvent avoir une influence sur les décideurs et utilisateurs cibles.	Liste des rapports produits et leurs destinataires.

DOMAINE D'ÉVALUATION 6 : PERSPECTIVES ORGANISATIONNELLES ET SCIENTIFIQUES

Standard 6.01 : La structure de recherche s'est fixée de nouveaux objectifs organisationnels et scientifiques au regard du contexte dans lequel elle s'acquitte de ses missions.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
<i>La structure de recherche projette-t-elle de mettre en place une nouvelle organisation interne répondant aux enjeux de sa politique de développement ?</i>	La nouvelle organisation prévue est cohérente au regard des enjeux de la politique de développement de la structure de recherche.	Plan stratégique ou document décrivant la nouvelle organisation.
<i>La structure de recherche s'est-elle fixée de nouveaux objectifs scientifiques en cohérence avec son périmètre scientifique ?</i>	La nouvelle politique scientifique prévue s'appuie sur une vision prospective de l'évolution du champ scientifique, sur une bonne connaissance des acteurs de ce champ et sur une analyse des compétences et des moyens disponibles et mobilisables.	Plan stratégique ou document décrivant la nouvelle politique scientifique.

Standard 6.02 : La structure de recherche a défini une stratégie pour atteindre ses nouveaux objectifs organisationnels et scientifiques.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Éléments de preuve
<i>La structure de recherche a-t-elle une stratégie de mobilisation de moyens (financements, équipements, compétences) en cohérence avec ses nouveaux objectifs ?</i>	La stratégie de mobilisation des moyens définie est crédible et en cohérence avec les nouveaux objectifs.	Plan stratégique ou document présentant la stratégie.
<i>La structure de recherche a-t-elle identifié et organisé des partenariats dans la recherche et l'enseignement supérieur et dans le monde socio-économique ?</i>	Les partenariats académiques et non académiques identifiés répondent aux nouveaux objectifs de la structure de recherche.	Liste des partenaires identifiés ; Conventions de partenariat.